

COMMUNIQUÉ No :76

Les États doivent respecter leurs engagements et rétablir la connectivité mondiale

22 octobre 2021 (Montréal) – L'Association du transport aérien international (IATA) presse les gouvernements d'adhérer aux engagements contractés lors de la Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19 (HLCC) pour réaliser des progrès en vue du rétablissement de la connectivité aérienne mondiale.

Les États participant à la HLCC de l'OACI ont affirmé leur engagement vis-à-vis de 14 mesures qui, le cas échéant, permettront aux compagnies aériennes de satisfaire la demande des consommateurs du monde entier, qui souhaitent le retour des voyages aériens. Deux de ces engagements, en particulier, requièrent l'attention urgente des gouvernements :

- « Nous nous engageons à prendre des mesures efficaces pour prévenir la dissémination du SARS-CoV-2, le virus qui cause la COVID-19, et d'autres maladies transmissibles par les voyages aériens internationaux, en particulier par la mise en œuvre des lignes directrices de l'équipe spéciale CART de l'OACI, et à encourager l'harmonisation des stratégies de gestion du risque à plusieurs niveaux des États membres pour rétablir la connectivité internationale de façon sécuritaire et soutenir la relance de l'économie mondiale, ce qui constitue une étape essentielle pour l'atteinte de notre objectif d'améliorer la durabilité sociale, environnementale et économique de l'aviation, en assurant l'interopérabilité et la reconnaissance mutuelle des applications numérique ainsi que l'accès à celles-ci, et en assurant la transmission et la validation des certificats de test, de vaccination et de guérison de la COVID-19 d'une manière qui respecte la confidentialité et les données personnelles. »
- « Nous nous engageons à promouvoir, dans toute la mesure du possible, une approche harmonisée et inclusive pour faciliter des voyages aériens internationaux sûrs, y compris en allégeant ou en éliminant les exigences de test ou de quarantaine pour les passagers entièrement vaccinés ou guéris, en tenant compte des circonstances particulières des États et de leurs politiques nationales, conformément aux considérations politiques et techniques de l'OMS concernant la mise en œuvre d'une approche fondée sur le risque applicable aux voyages internationaux dans le contexte de la COVID-19, et en consentant des exceptions pour des voyageurs non vaccinés. Cela nous permettra d'œuvrer en vue du renforcement de la confiance du public voyageur et de la reprise sûre de l'aviation civile internationale. »

« Les restrictions imposées par les gouvernements continuent de freiner la reprise des voyages internationaux. Le trafic demeure inférieur de 70 % à ce qu'il était avant la crise. Les engagements de la Conférence de haut niveau de l'OACI démontrent que les gouvernements comprennent ce qu'il faut faire pour restaurer la connectivité mondiale. La tâche réside maintenant dans la mise en œuvre.



Certains gouvernements ont déjà commencé. L'ouverture imminente du marché américain aux voyageurs vaccinés constituera un grand pas en avant. Mais les résultats de cette réunion ne doivent pas être uniquement des mots sur du papier. L'industrie aérienne, 88 millions de moyens de subsistance, 3,5 % du PIB mondial et des milliards de voyageurs comptent sur les gouvernements pour permettre la reprise des voyages internationaux selon une approche de gestion basée sur le risque, comme ils se sont engagés à le faire », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

CART 3

Plus tôt ce mois-ci, l'OACI a publié des recommandations qui vont contribuer à la réalisation de la déclaration de la Conférence. Sous l'appellation de CART 3 (Équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation), les résultats s'appuient sur les <u>recommandations précédentes</u> de la CART ainsi que sur orientations « Paré au décollage » et les manuels sur les mesures transfrontalières.

Les recommandations clés ou actualisées faites aux États membres de l'OACI couvrent les éléments suivants :

- Mise en œuvre et reconnaissance des certificats de test, de guérison et de vaccination (incluant les formats numériques).
- Approche de gestion du risque à plusieurs niveaux harmonisée parmi les États pour faciliter les voyages internationaux.
- Droit d'entrée pour les voyageurs pleinement vaccinés et guéris, comprenant des considérations relatives à l'allégement ou l'élimination des mesures de dépistage ou de quarantaine pour ces personnes.
- Accès des équipages à la vaccination dès que possible, conformément aux recommandations du Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination de l'OMS.

« CART 3 constitue la feuille de route vers une approche fondée sur le risque et sur les données pour la gestion de la COVID-19. Ses recommandations sont les éléments de base avec lesquels les États vont concrétiser les ambitions de la déclaration de la Conférence HLCC. Forts d'une année et demie d'expérience de la COVID-19, nous possédons le savoir, les données et l'expérience nécessaires pour faciliter de façon sécuritaire les voyages internationaux sans restrictions frontalières. Toutes les preuves et les recommandations pointent en direction d'un rétablissement de la liberté de voyager pour les personnes vaccinées. Et il est manifeste que nous avons la capacité de gérer le cas des personnes non vaccinées au moyen du dépistage », ajoute M. Walsh.

Travel Pass de l'IATA

L'industrie est avancée dans sa préparation en vue de gérer efficacement les preuves de santé au moyen du Travel Pass de l'IATA. Il s'agit d'une solution conforme à la position de la Conférence HLCC qui reconnaît qu'il faudra un système pour gérer numériquement les certificats de test, de vaccination et de guérison, tout en protégeant la confidentialité et les données personnelles.

« Les compagnies aériennes ne peuvent accepter que la relance soit compromise par des processus papier de vérification des preuves de santé. Les essais ont été complétés et plusieurs compagnies aériennes ont déjà commencé à utiliser le Travel Pass de l'IATA dans leurs réseaux. Pour les



gouvernements, il s'agit d'une solution clé en main pour se préparer à gérer efficacement leurs processus de documentation à mesure que la demande se rétablira », selon M. Walsh.

- IATA -

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél.: +41 22 770 2967

Courriel: corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez nous suivre sur la page http://twitter.com/iata pour prendre connaissance des annonces, des positions politiques et d'autres renseignements utiles.
- Pochette de presse sur la COVID-19
- Nouvelles et pochette de presse sur le Travel Pass
- Engagement « Fly Net Zero »